

# Demandes de post-nomination

## Volets des travailleurs du PCNB

Le Guide de post-désignation pour les travailleurs qualifiés décrit les conditions dans lesquelles votre ou vos demandes peuvent être prises en compte. Si vous remplissez les conditions du programme, veuillez remplir le formulaire suivant et l'envoyer par courriel avec les documents justificatifs à : [nbnp-pcnb@gnb.ca](mailto:nbnp-pcnb@gnb.ca). La ligne d'objet de l'e-mail doit indiquer : Mises à jour et demandes en matière d'immigration (n° dossier INB).

**IMPORTANT** : Pour éviter tout retard de traitement, vous devez mettre à jour les informations de contact dans votre compte INB avant de soumettre ce formulaire.

INFORMATION SUR LE REQUÉRANT PRINCIPAL		
Nom(s) de famille	Prénom(s)	Date de naissance (jj-mm-aaaa)
n° dossier INB	Confirmation of Nomination (certificate number)	n° dossier IRCC (le cas échéant)
Adresse postale actuelle		
Courriel personnel		Numéro de téléphone

<input type="checkbox"/> MA SITUATION PROFESSIONNELLE A CHANGÉ		
<input type="checkbox"/> J'ai un nouvel employeur <input type="checkbox"/> J'ai de nouvelles responsabilités auprès de l'employeur mentionné dans ma candidature		<input type="checkbox"/> Je ne suis plus employé <input type="checkbox"/> Autre (expliquer)
Nom de l'entreprise		Contact de l'entreprise
Titre du poste	Date de début (jj-mm-aaaa)	CNP
Autre :		

<input type="checkbox"/> RAISONS AUTRES QUE L'EMPLOI, EXPLIQUER

#### MODIFIER MA DÉSIGNATION

Votre désignation vous donne six mois pour soumettre votre demande de RP à l'IRCC. Vous devez présenter une demande à l'IRCC avant l'expiration de votre désignation. (La date d'expiration est indiquée sur la confirmation de la désignation.) Dans certaines circonstances, vous pouvez demander une prolongation de votre désignation initiale au-delà de la période de validité de six mois. Cela vous donnera plus de temps pour soumettre une demande de RP complète. Vous devrez fournir des preuves de la nécessité de cette prolongation. Il n'y a aucune garantie que GNB émettra une prolongation. Si elle est accordée, vous n'avez droit qu'à une seule prolongation. Cette prolongation expirera six mois après la date d'expiration de la désignation initiale. Le GNB n'accorde pas de prolongation après un an à compter de la date de la désignation initiale. Après un an, vous devrez soumettre une nouvelle demande et répondre aux exigences du programme. Le GNB doit recevoir une demande d'extension avant l'expiration de votre désignation initiale.

#### FOURNIR UNE LETTRE D'APPUI POUR UN PERMIS DE TRAVAIL

Un demandeur principal qui a une confirmation de désignation et qui est employé ou a une offre d'emploi d'une entreprise du Nouveau-Brunswick peut se voir délivrer un permis de travail par IRCC. Les employeurs doivent payer des frais de conformité de 230 \$ par le biais du [portail des employeurs de l'IRCC](#) avant de soumettre une demande de permis de travail.

#### SOUMETTRE LES DOCUMENTS REQUIS, LE CAS ÉCHÉANT (format pdf)

- NB-004 Formulaire de renseignements sur l'employeur
- Confirmation de l'emploi actuel (lettre de l'employeur, fiches de paie, etc.) (le cas échéant)
- Copies du ou des permis de travail actuels et/ou expirés
- Preuve du statut légal au Canada (le cas échéant)
- Preuve que votre demande de résidence permanente a été soumise à IRCC pendant la période de validité de la candidature
- Correspondance de l'IRCC
- Nouveau numéro de profil d'entrée express et code de validation du demandeur d'emploi

#### DÉCLARATION DU REQUÉRANT PRINCIPAL

Je déclare solennellement que les renseignements fournis dans la demande qui précède sont véridiques, complets et exacts et je fais cette déclaration solennelle en la croyant véridique et en sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment. Je comprends que toute fausse déclaration ou la dissimulation d'un fait important pourrait entraîner mon exclusion du PCNB. Je comprends tous les renseignements ci-dessus, ayant eu la possibilité de demander ou ayant demandé et reçu une explication sur chaque point qui n'était pas clair pour moi. En cas de changement dans les renseignements ou réponses que j'ai fournis dans les formulaires de ma demande, j'en aviserai immédiatement le PPICA.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur principal

\_\_\_\_\_  
Date (jj-mm-aaaa)

Les renseignements personnels sur ce formulaire sont recueillis en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, LC 2001, c 27. Ils sont recueillis afin de traiter votre demande au Programme des candidats de la province du Nouveau-Brunswick. Les renseignements serviront aux fins de la recherche, de la mesure du rendement et/ou de l'évaluation du Programme. Si vous avez des questions au sujet de la collecte et du traitement des renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec la directrice des opérations, de la conformité et de l'intégrité du Opportunités Nouveau-Brunswick à Place 2000, 250, rue King, Fredericton, Nouveau-Brunswick Canada E3B 9M9.  
Téléphone : 1 (833) 799-7966 within North America or 1 (506) 799-7901 outside North America  
Courriel : [immigrationnav@navnb.ca](mailto:immigrationnav@navnb.ca); Site web : [www.bienvenueenb.ca](http://www.bienvenueenb.ca)